



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Les mécanismes de capacités en Europe

Étienne Beeker

*Séminaire Observatoire Energie d'Entreprises
12 avril 2016*

Les constats des rapports de France Stratégie de janvier 2014 et août 2015

A. Un système électrique en état de crise

B. Surcapacités, difficultés d'intégration des ENR :

- a) nécessitent encore d'être subventionnées
- b) ne comportent qu'une part puissance
- c) intermittentes/variables
- d) localisées près des gisements de vent ou de soleil : renforcement du réseau nécessaire

C. Problèmes d'investissements

- a) Sur le long terme (signal prix trop faible)
- b) Sur le très court terme (flexibilité)
- c) Difficile pour un seul marché de tout résoudre
- d) Problèmes théoriques non résolus (dualité puissance/énergie) : nous sommes en *terra incognita*

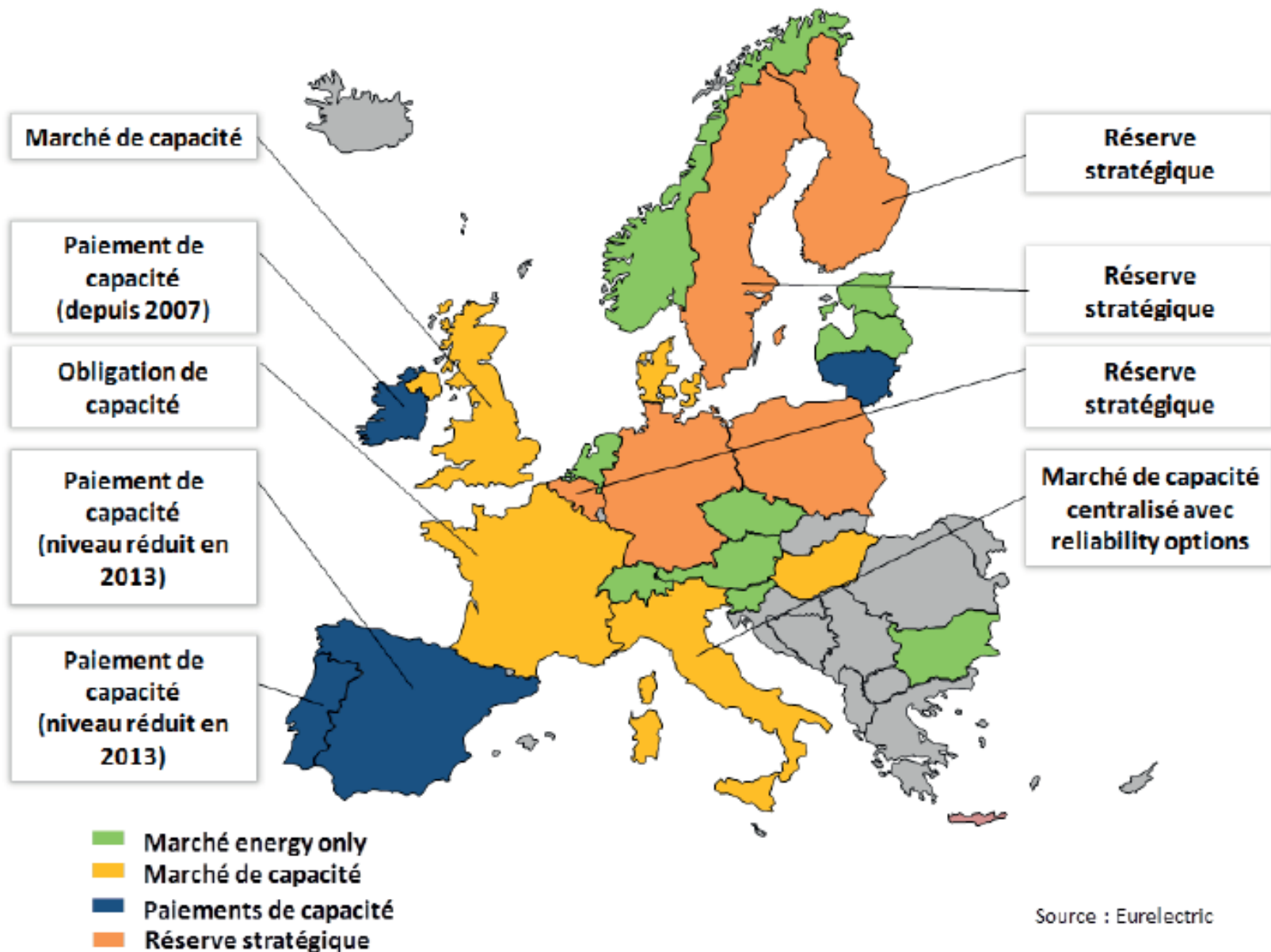


Les recommandations du rapport de France Stratégie d'août 2015

- 1. Préciser les objectifs de la politique énergétique de l'Union sans masquer leurs contradictions internes**
- 2. Modifier le cadre de régulation du secteur de l'électricité**
- 3. Reconstruire un signal-prix crédible du carbone**
- 4. Autres : approvisionnement gazier, raffinage, R & D,
...**



Mécanismes de capacité en Europe - 2016



Nécessité d'un cadre d'analyse cohérent au niveau européen

- La sécurité d'appro. est revenue sur le devant de la scène : les EM, forts de leur prérogative de choix du mix, réagissent en ordre dispersé
- L'hétérogénéité des approches relatives à la capacité mises en oeuvre en Europe relève de spécificités nationales :
 - Fr : pointe de consommation, problème saisonnier
 - All : flexibilité (large pénétration d'énergies renouvelables intermittentes, surcapacités), problème de court terme
 - GB : difficultés liées aux cycles d'investissement, besoin en moyens de base
- Difficulté à établir un cadre d'analyse cohérent – Controverses franco-allemandes
- Les participations transfrontalières complexifient le problème (bonus au moins exigeant, « scarcity » au même moment, ...)
- La Commission Européenne a établi des lignes directrices en mars 2014. Elle a lancé une enquête sectorielle en avril 2015 sur les mécanismes de capacité, et une enquête approfondie sur la France en Novembre 2015

